

3E ATELIER DOCTORAL - ACTUALITÉ JURIDIQUE

Formation doctorale proposée par le Laboratoire DANTE sous la direction scientifique d'Anaïs Szkopinski.

Pauline Prépin présentera la décision rendue par la chambre sociale de la Cour de cassation, le 30 septembre 2020 (n° 19-12.058) relative au droit de la preuve et aux réseaux sociaux.